



Compte rendu CTL du 27 Mai 2019

Compte tenu de l'actualité le CTL a été boycotté en première instance. Ce CTL était convoqué en 2ème instance.

Avant d'aborder l'ordre du jour, les élus FO-DGFIP ont lu la déclaration liminaire suivante :

Monsieur le Président,

Le 25 avril, le Président de la République a souhaité répondre aux inquiétudes des Français et également au mouvement des gilets jaunes.

La Fonction publique et ses services ont été de nombreuses fois, évoqués, l'avenir des retraites également. Concernant la Fonction publique, le président a annoncé un possible arrêt des suppressions de postes après un bilan que lui fera prochainement le Premier ministre. L'engagement du quinquennat de supprimer 120 000 postes sera-t-il réellement stoppé ? Rien n'est moins sûr...

Les objectifs de réduction de la dépense publique liés aux injonctions européennes n'ont pas changé et le dogme budgétaire reste très prégnant. Comme elle le revendique depuis la révision générale des politiques publiques lancée en 2007, **FO-DGFIP** souhaite qu'un débat de fond s'ouvre, pour mettre en adéquation les besoins de nos concitoyens et les moyens nécessaires humains et matériels pour mettre en œuvre les missions de services publics. Le Président de la République a également annoncé un nouvel acte de déconcentration et/ou décentralisation. Là encore, l'autonomie dont pourraient bénéficier les employeurs publics sur le plan local est source d'inquiétudes, car elle pourrait de fait, remettre en cause l'égalité des droits des usagers portée par une organisation nationale cohérente des services publics. De plus, ces réorganisations n'entraîneraient aucun recrutement, mais s'appuieraient sur des transferts de personnel de l'administration centrale vers les services déconcentrés.

Le Président de la République a également annoncé qu'il n'y aurait plus de fermetures de certains services publics (écoles, hôpitaux) jusqu'à la fin du quinquennat. Sur ce point aussi, **FO-DGFIP** exige le retrait de tous les projets en cours, visant à réduire les implantations des services publics dans les territoires.

Enfin, toutes ces annonces ne peuvent pas faire oublier la réalité de l'actualité.

Depuis le 13 mai, le projet de loi de transformation de la Fonction publique auquel se sont opposées toutes les organisations syndicales représentatives commencera son parcours parlementaire. Ce projet entérine la fin du recrutement de fonctionnaires au profit d'agents contractuels sur des contrats de projets d'une durée maximum de 6 ans, annihile l'égalité de traitement des agents par la suppression des Commissions Administratives Paritaires et met en danger leur santé et sécurité au travail en supprimant les CHS-CT et leurs expertises. Enfin ce projet de loi tend à pousser les fonctionnaires vers le secteur privé en préparant la privatisation des missions et en permettant des ruptures conventionnelles ainsi que des détachements d'office.

Cette liste des points majeurs du projet de loi, dont on cherche vainement en quoi elle apporte un plus social pour les fonctionnaires, est en réalité une véritable machine à broyer leurs droits et vise à détricoter le Statut de la Fonction publique pour le réduire à l'état d'une coquille vide. !

Concernant les retraites, l'annonce présidentielle sur l'allongement de la durée de cotisation qui, de fait, repoussera la réalité d'un départ effectif à 62 ans est inadmissible. !

Depuis plus d'un an le gouvernement, via le Haut-Commissaire à la réforme des retraites, a ouvert une concertation.

Dès la première réunion, notre organisation a fait connaître qu'elle entendait défendre la retraite par répartition,

garante de la solidarité intergénérationnelle telle que fondée sur le régime général et les régimes complémentaires, les régimes particuliers existants, le Code des pensions civiles et militaires.

FO-DGFIP s'est exprimée, dès l'origine, contre un régime universel par points remettant en cause les régimes particuliers, le calcul des droits à pension sur les annuités et les meilleures années de la carrière, et ouvrant la porte à un régime a minima et à la capitalisation individuelle pour celles et ceux qui en auront les moyens.

FO-DGFIP a aussi indiqué qu'elle s'opposait à toute tentative du gouvernement de reculer encore l'âge de départ à la retraite, que ce soit par report de l'âge légal ou allongement de la durée d'activité.

Encore une fois, **FO-DGFIP** le dit : nous ne voulons pas de cette réforme systémique. Nous revendiquons le maintien de l'ensemble des régimes et dispositions qu'ils contiennent.

Pour **FO-DGFIP**, la retraite n'est pas une prestation d'assistance mais un droit que se sont constitué les travailleurs tout au long de leur carrière.

Nous en arrivons à évoquer la DGFIP où la campagne de déclaration des revenus se déroule actuellement sur tout le territoire. Comme chaque année et peut être pour la dernière fois dans ce format, les agents des Finances Publiques sont mobilisés pour renseigner et accompagner les usagers dans l'accomplissement de leurs obligations fiscales. Entre l'accueil physique, téléphonique et par courriel ce sont plus de 39,4 millions de contacts par an auxquels doivent faire face les agents dans des conditions de plus en plus intenable.

Alors qu'elle n'emploie qu'un peu plus de 4 % des effectifs de la Fonction publique d'Etat, la DGFIP a dû assumer 64% des suppressions d'emplois de fonctionnaires !

Alors que 40.000 emplois ont déjà été supprimés depuis 2002, ce sont plusieurs milliers de nouvelles suppressions d'emplois qui s'annoncent d'ici la fin du quinquennat.

Alors que 45 % des implantations de proximité ont été supprimées depuis 20 ans, le projet de « *géographie revisitée* » accélère la liquidation du réseau de la DGFIP.

Pour **FO-DGFIP** augmenter la présence des services publics dans les territoires, ce n'est pas remplacer les Trésoreries de la DGFIP, par un agent multitâche mis à disposition dans une MSAP avec une station informatique connectée.

Pour **FO-DGFIP** nos concitoyens sont en droit d'attendre autre chose que des permanences aléatoires, des services en ligne, ou des minibus écumant les territoires les considérant ainsi comme des administrés de seconde zone.

En organisant l'hyper concentration du réseau de la DGFIP, en voulant privilégier coûte que coûte le numérique au détriment des autres formes d'accueils et en abandonnant demain des pans entiers d'activité offerts aux collectivités par le biais des agences comptables ou au secteur privé via d'autres externalisations, ce gouvernement prépare le démantèlement général de la DGFIP !

C'est pour dénoncer cette situation , que les personnels manifestent depuis plusieurs mois et expriment leur opposition à ces projets lourds de conséquences, en menant des actions de grèves, blocages, rassemblements, interpellations du public ou des élus....

C'est dans ce contexte et dans l'unité la plus large que **FO-DGFIP** continuera de tout mettre en œuvre pour contrecarrer les plans du Ministre Darmanin, et nous exigeons le retrait pur et simple des projets de « *géographie revisitée* » et d'agence comptable en secteur public local et hospitalier !

Le Président a répondu aux liminaires, en rappelant qu' il est très attaché au statut des fonctionnaires qui pour lui représente l' égalité et l' équité des citoyens. Il dit comprendre que l' on puisse recruter des contractuels sur certains métiers, notamment le Data Mining... L' exemple nous semble un peu mal choisi dans la mesure où nous disposons de programmeurs dans les services informatiques, qui se plaignent d' être cantonnés sur des tâches moins valorisantes.

Il se dit favorable au Service Unifié de Recouvrement « pour plus d' efficacité », il s' agirait d' un rapprochement de tous les services recouvrement de l' URSSAF, des Finances Publiques y compris Douanes.

S' agissant des agences comptables, le Président rappelle que seules trois expérimentations sont en cours, les résultats seront donnés dans trois ans. Il souhaite que les finances publiques regagnent du terrain dans l' exercice des missions auprès des ordonnateurs et que ceux-ci ne fassent plus appel au privé...

Il ne partage pas notre conception du service public, pour lui, il faut travailler et organiser le travail

autrement. Il pense que les services à portée nationale devraient être déconcentrés pour le bien être des agents... A notre sens, il s'agit plutôt d'une recherche d'économies budgétaires.... au mépris de la situation personnelle des agents concernés.

Le sujet des travaux de la cantine de Berthelot a été abordé. La Direction Générale sera maître d'ouvrage, les travaux devraient durer environ 7 ou 8 mois. Ce sujet sera à nouveau évoqué lors d'un prochain CHSCT ou CDAS.

Un scoop qui n'en est pas un puisque nous demandons ces éléments depuis plusieurs mois, le Président a annoncé la tenue d'une réunion informelle courant juin sur « la géographie revisitée ». Une réunion informelle ? Lors du précédent CTL, le Président avait annoncé un CTL spécifique sur ce sujet.

Un CTL => Un compte rendu qui remonte à la Direction Générale, une réunion informelle => pas de remontée.

1/ Approbation des PV

2/ Modification du règlement intérieur de la Trésorerie de Lezoux et de la DDFIP63

Tout en dénonçant les suppressions d'emplois, **FO-DDFIP63** a voté pour puisque les demandes émanent des agents. Les modifications portent sur les horaires d'ouverture au public.

La Trésorerie de Lezoux sera donc ouverte du lundi au jeudi de 8h à 12h et le vendredi de 8h à 11h30.

La DDFIP 63 ne sera donc ouverte que les matins de 8h30 à 12h00. Une information sera faite auprès du public.

Ces modifications prendront effet au 1^{er} juin 2019.

	pour	contre	abstentions
FO-DGFIP63	X		
Solidaires			X
CGT			X
CFDT-CFTC	X		

3/ Formation professionnelle

Au total en 2018, 2321 stagiaires (il s'agit du nombre total de stagiaires formés - exemple : un agent qui a suivi 5 formations dans l'année compte 5 fois) de la direction ont bénéficié de 3418 jours de formation, soit une moyenne globale de 1,47 jour de formation. Comparé à 2017, le nombre moyen de jours de formation a diminué. Le bilan détaillé et chiffré sera accessible sur notre site départemental. La DDFIP63 accueille en son sein les stagiaires en formation initiale ; la proximité de l'ENFIP Clermont-Ferrand a pour conséquence un nombre non négligeable de stagiaires désirant rester dans l'agglomération pour diverses raisons (surtout familiales).

On peut noter une très forte progression de la e-formation. Les organisations syndicales dénoncent ce type de formation au sens qu'il est difficilement conciliable avec les charges de travail des agents et qu'il n'est pas toujours facile de se dégager du temps sur sa journée et encore plus difficile de s'isoler. A ce sujet, le Président a dit que des postes dédiés sont prévus dans les structures les plus importantes.

Le tableau des formations n'est pas figé, il faut prendre contact avec le service de la formation professionnelle qui cherchera une solution, que ce soit dans le domaine de la formation continue ou celle de la préparation aux concours.

4/ Tableau de Bord de Veille Sociale.

Le TBVS se compose de 6 indicateurs « socles » :

- Taux de couverture des effectifs
- Nombre de période de congés maladie de courte durée de moins de 5 jours
- Nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en CET
- Nombre d'écroulements des horaires variables
- Volume horaire écroulé
- Taux de rotation des agents (entrants et sortants d'un service / nombre d'emplois)

plus 4 indicateurs « optionnels »

- Moyenne d' âge des agents
- Taux d'absentéisme pour maladie
- Nombre d'emplois non pourvus
- Taux de refus de participation à l'entretien professionnel

Le suivi systématique des fiches de signalement de prévention du risque psychosocial est poursuivi.

Les indicateurs qui concernent les écroulements sont suivis très attentivement par la direction, il s'agit d'un sujet très sensible. On recense 10 agents qui représentent à eux seuls 40 % de ces indicateurs. Tous les services sont concernés. Il y a beaucoup plus d'écroulements sur les fins et débuts d'exercice notamment dans les services de la GP.

Au-dessus d'un certain seuil d'écroulement, la direction va envoyer une liste aux chefs de services concernés. Ceux-ci devront s'entretenir avec les agents et en rendre compte à la direction.

Courant juin, un questionnaire sur les conditions de vie au travail, sera envoyé par messagerie à un panel de collègues. Celui-ci sera accessible sur Ulysse 63 pour les autres, qui pourront, s'ils le souhaitent y répondre.

Vos élus FO-DGFIP63 resteront attentifs aux risques professionnels, et particulièrement les risques psycho-sociaux.

Les élus Force Ouvrière au CTL :

Titulaires → Christine PEREIRA - Cécile SORIANO

Suppléants → Marie-Claire ORBAN - Jean-Marc LE FAY (absent excusé)